

MAI 2018 - N° 479

Le Plédranais



CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

Sensibilisation aux
"droits et devoirs des citoyens"
aux jeunes Plédranais de 18 ans



Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

Etre élu de l'opposition n'est pas toujours un rôle facile à tenir, notre équipe en sait quelque chose pour avoir commencé par-là lors du mandat précédent. Il existe alors plusieurs façons de communiquer, que ce soit par voie de presse, réseaux sociaux ou sites internet, et une fois par mois au conseil municipal où sont présents les correspondants de presse. Autant d'occasions pour exprimer tout le bien ou tout le mal que vous pensez de la majorité. C'est le jeu.

Dans mes éditoriaux et dans l'expression de la majorité, nous évitons de vous prendre à témoin, autant que possible, des contre-sens et des raccourcis pris par notre minorité sur notre action, afin de ne pas vous importuner. Cependant, je souhaitais vous faire partager mon sentiment sur 2 sujets : le mot de la minorité de ce mois-ci et les commissions municipales.

Les affirmations et remarques de l'opposition sur le budget 2018 sont malveillantes. L'augmentation des dépenses de personnel n'est pas une fatalité dans l'organisation des collectivités territoriales. Nous avons mené une action énergique sur les arrêts de travail et les remplacements qui coûtent énormément d'argent. Et il y a encore beaucoup d'efforts à fournir. Nous pourrions économiser 3 équivalents temps plein. Ce n'est donc pas bien de cibler le nouveau poste de policier municipal pour condamner cette augmentation. Car il en aurait été de même pour la création d'un poste dans le champ de l'éducation et la jeunesse. De plus, il est plutôt inélégant de parler de défaut de remplacement sur un poste où nous avons un arrêt de longue maladie !

Lorsque nous étions dans la minorité, nous alertions l'équipe en place de notre fort endettement et des nouveaux emprunts réalisés pour des projets que nous trouvions coûteux. D'autant que les besoins en investissement se faisaient sentir, la preuve aujourd'hui. A l'époque, nous savions déjà que la poussée démographique allait nous amener à ré emprunter : plus de services à rendre aux familles, plus de capacités d'accueil pour les enfants, des bâtiments publics à entretenir, toujours plus d'associations à héberger, etc... Nous avons dû attendre d'avoir plus de visibilité avant de recourir à un nouvel emprunt qui, évidemment, sera négocié au meilleur moment et débloqué au fur et à mesure du règlement des factures. En 2014, il nous était impossible d'emprunter autant d'argent qu'aujourd'hui. Votre banquier vous prête de l'argent lorsque votre endettement est supérieur à 33% de vos revenus ?

S'agissant de la composition des commissions, nous avons pris 2 délibérations le mois dernier pour, à la fois, réouvrir les candidatures aux Plédranaises et aux Plédranais non élu(e)s afin de redynamiser certaines commissions et permettre une 2ème place de titulaire aux élu(e)s de la minorité. Coup de théâtre ! Ils refusent ce siège... Après nous avoir éreintés dans le Plédranais de juin-juillet 2014, ils étaient alors abasourdis de n'en avoir qu'un seul. J'avoue ne pas plus comprendre la cohérence de leurs démarches. A moins qu'elles soient purement politiciennes...

En dépit de toutes ces accusations aussi peu constructives qu'infondées, je conserve un moral d'acier et la volonté de continuer le projet sur lequel mon équipe et moi-même avons été élus. D'ici 2020, il reste encore beaucoup de choses à réaliser, et je veillerai à ce que mon équipe et les agents de la Ville puissent travailler sereinement, avec pour seul objectif : vous servir le mieux possible.

Je vous souhaite un joli mois de mai.

*Le Maire,
Stéphane Briand*

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3 100 exemplaires

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier COLLIOU, Jean-Marie MOUNIER,

Marie Ange BOURSEUL, Laurence LUCAS, Maryse ECOLAN

Daniel ETESSÉ (suppléant), Daniel TANGUY,

Alexandre TAILLARD, Lydie LE GLATIN (référente mairie)

Maquette & Rédaction :

Pascal COGNEAU - 06 27 28 34 43

Réalisation et Impression :

Communicolor Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos : Mairie de Plédran, Associations, Pentacle

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.fr

Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT 2018 pour les non Plédranais : 18,90€
pour 10 numéros. Contactez la Mairie



REMISE DES ARTICLES :

en **mairie** ou par courriel : mairie@ville-pledran.fr

Plédranais de juin/juillet

au plus tard le **vendredi 25 mai** dernier délai.

Distribution à partir du 20 juin

Plédranais de août/septembre

au plus tard le **vendredi 22 juin** dernier délai.

Distribution à partir du 21 août

RAPPEL : Tout article remis en mairie après la date indiquée à chaque numéro du Plédranais ne pourra être publié.
Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

Conseil municipal du 24 avril 2018

Avis sur le PLU

■ CHARTE DE GOUVERNANCE COMPÉTENCE PLU

Le Conseil municipal a approuvé la Charte de gouvernance sur l'exercice de la compétence Plan local d'urbanisme, actualisée en sa version du 22 février 2018, prévoyant un avancement de la prescription de l'élaboration du PLUi au 1^{er} semestre 2018.

Vote : à l'unanimité.

■ AVIS SUR REVISION GENERALE DU PLU

A la suite des consultations qui se sont déroulées du 25/07/2017 au 25/10/2017 et du 13/11/2017 au 13/12/2017, des modifications au projet de PLU sont proposées pour prendre en compte l'avis des Personnes Publiques Associées et les observations formulées pendant l'enquête publique ainsi que les conclusions de l'enquête. Documents consultables en mairie ou sur le site internet de la ville de Plédran. Le Conseil municipal a formulé un avis favorable sur l'approbation de la révision du PLU de Plédran tel qu'il est annexé à la délibération.

Avis favorable à l'unanimité.

■ CREATION D'UN CHSCT COMMUN

Le Conseil municipal a décidé la création d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité

et des Conditions de Travail (CHSCT) commun entre la commune de Plédran, le CCAS et l'EHPAD. Le Conseil municipal en a fait de même pour la création d'un Comité Technique commun à ces trois structures.

Vote : à l'unanimité.

■ AVANCEMENT, TAUX DE PROMOTION

Le Conseil municipal a adopté pour l'année 2018, le ratio de 100% pour l'ensemble des grades.

Vote : à l'unanimité.

■ PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE

Conformément aux textes appliqués pour les agents de l'Etat pour l'année 2018, le Conseil municipal a décidé de l'augmentation des prestations sociales attribuées au personnel communal.

Vote : à l'unanimité.

■ AMENAGEMENT AIRES DE JEUX D'EXTERIEUR

Le Conseil municipal a approuvé le projet de création de deux aires de jeux extérieures en centre bourg et au Créac'h, accessibles à l'ensemble de la population.

Vote : à l'unanimité.

■ RENOVATION ENERGETIQUE

Suite à appel d'offres, le Conseil municipal a retenu les entreprises dans le cadre du projet de rénovation énergétique de l'EHPAD.

Vote : à l'unanimité.

■ CONVENTION ENTRETIEN BACS COLLECTIFS

La convention signée en 2012 a été renouvelée par le Conseil municipal.

Vote : à l'unanimité.

■ COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Conseil municipal a décidé de lancer un appel à candidatures pour les membres non élus pour plusieurs commissions (voir article en page 5).

Pas de vote.

■ MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE : aménagement de la rue des Ecoles

Après réception de 11 dossiers et audition de 3 candidats sélectionnés, le Conseil municipal a décidé d'approuver le projet présenté par l'architecte-urbaniste Roch de Crevoisier et le bureau VRD Quarta.

Pas de vote.

Identité

Besoin d'une CARTE D'IDENTITE ou d'un PASSEPORT ?

Prenez rapidement un rendez-vous.



RAPPEL

Adressage de la Poste pour les lieux-dits

Les personnes concernées ont reçu un courrier de la mairie et sont invitées à venir retirer leur plaque avec ce courrier ou une pièce d'identité.

Cette plaque est indispensable pour les services de secours notamment.

AVRIL 2018

Permis de construire

- M. et Mme LE MEUR Mickaël, 33 rue Henri Matisse, Construction d'une maison individuelle
- Mme JUGÉ Elodie, 5 rue de la Ville-Née, Construction d'une maison individuelle
- Mme POUTREL Nicole, 15 route de Moncontour, Extension d'une maison d'habitation et édification d'une clôture
- M. et Mme LE LEFF Jean-Marie, 11 rue Abbé Thomas, Construction d'une maison individuelle
- M. et Mme AIRAUD Stéphane, 13 rue Abbé Thomas, Construction d'une maison individuelle

Déclaration préalable

- Mme SAINTILLAN Annick, 8 rue de la Villeneuve, Division en vue de construire
- Mme GUINEBRETIÈRE Maryse, 6 rue de la Villeneuve, Réfection de la toiture avec pose d'une fenêtre de toit
- Mme LE BOULANGER Gwenlaouen, 8 Allée des Sternes, Pose d'une fenêtre de toit
- M. et Mme NALEPA Thierry, 4 rue des Acacias, Création d'ouverture et remplacement d'une porte-fenêtre
- M. MORVAN Gaétan, 35 rue des Lilas, Création d'ouvertures et changement de la toiture
- SCI VATOUT, 2 bis rue des Coquelicots, Edification d'une clôture
- SCI VATOUT, 2 rue des Coquelicots, Edification d'une clôture
- Mme TANGUY Alexandra, 104 lieu-dit Le Vau-Ballier, Création de deux fenêtres de toit et agrandissement d'une fenêtre de toit
- M. TRONEL Nicolas, 5 rue de la Libération, Pose de volets en bois sur la façade ouest
- M. et Mme GICQUEL Gilles, 20 rue de la Rochette, Construction d'une piscine avec abri amovible
- M. DE AZEVEDO ROGRIGUES José, 12 rue Jean Jaurès, Construction d'un appentis



Services municipaux Horaires d'ouverture

✓ **Horizon** : les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 ; le mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

✓ **Service Urbanisme** : uniquement le matin.

✓ **CCAS** : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h. Permanence de Mme le Moual les mercredis après-midi de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement. Tél : 02 96 64 34 22.

Etat Civil

Naissances

- CARLO Esteban, 15 rue Charles le Goffic
- THIERRY Élia, 13 rue des Coquelicots
- EL MOQUADDEM Lilya, 2 rue des Iris
- FOUCHÉ Mattéo, Le Haut-Madray
- MBOSSORO Wayatt, 10 rue Georges Palante
- BRIEND Naël, 3 rue du Paradis

Décès

- TARDIVEL René, 68 ans, 3 rue des Jonquilles
- URVOY née LE FRIEC Jeannine, 94 ans, 25 rue de la Cornille
- BOINET André, 84 ans, Gourouan



JEUNES FILLES ET GARÇONS, VOUS AVEZ 16 ANS

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. **Cette démarche est obligatoire.** Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC). Présenter le livret de famille et la carte nationale d'identité.

Copies pour les associations

Désormais, les copies pour les associations seront réalisées en mairie, sur demande et uniquement le samedi matin.

4^{ème} cérémonie de citoyenneté

Le 31 mars dernier, 85 jeunes étaient conviés à cette cérémonie de citoyenneté. Monsieur le Maire, accompagné des élus, des membres de la révision des listes électorales, des représentants du Conseil Municipal des Enfants, a ainsi pu leur remettre leur première carte d'électeur et le livret du citoyen.

Cette cérémonie permet au maire de rencontrer chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur la liste électorale de sa commune pour lui remettre sa carte d'électeur, en le sensibilisant aux droits et devoirs du citoyen.

Après avoir remercié le binôme Josiane Hervé et Christelle Tinsa qui s'occupent de l'organisation des élections, ainsi que les membres de la commission de révision de la liste électorale encadrée par Eric Buron, le 1^{er} adjoint, Monsieur le Maire prend la parole.



Extrait du discours de Stéphane Briend, Maire de Plédran

« Je dois vous dire que si la municipalité est attachée à vous rencontrer à cette occasion, c'est parce qu'il est de notre devoir de vous transmettre cette carte d'électeur, qui fait de vous des citoyens qui auront le pouvoir de s'exprimer, en conscience, sur les destinées de notre Pays.

Je vous félicite donc d'avoir fait l'effort de vous déplacer pour la recevoir puisque votre inscription sur la liste électorale est automatique depuis 1998.

Cet effort vous l'avez aussi fait pour le recensement militaire quand vous aviez 16 ans, mais c'était une obligation de vous faire recenser à la mairie de votre domicile. Une attestation vous a été remise pour vous présenter aux examens et concours publics.

Durant cette même année, vous avez été à la Journée Défense et Citoyenneté. (JDC).

Je veux profiter de ce moment pour vous rappeler les principes fondamentaux de notre République que nous retrouvons dans notre devise :

Liberté, Égalité, Fraternité

Ils se traduisent par des droits intangibles, à la fois politiques et sociaux, qui ont été reconnus aux citoyens par les différents régimes républicains. L'article 1^{er} de la Constitution s'inscrit dans ce cadre puisqu'il proclame que "La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale".

"Une République indivisible" : aucune partie du peuple, ni aucun individu, ne peut s'attribuer l'exercice de la souveraineté nationale. Seul le peuple exerce cette souveraineté par la voie de ses représentants.

Le caractère laïque de la République découle à la fois du principe de la liberté de croyance et du principe d'égalité des citoyens devant la loi et implique la séparation des Églises et de l'État. Aucune religion n'a ainsi de statut privilégié au sein de la République et chaque individu dispose de la liberté de ses opinions et de sa foi.

Le caractère démocratique de la République implique le respect des libertés fondamentales et la désignation des différents pouvoirs au suffrage universel (ouvert à tous les citoyens majeurs), égal

(chaque électeur dispose d'une voix) et secret (chacun vote librement à l'abri de toute pression).

Enfin, le caractère social de la République résulte de l'affirmation du principe d'égalité. Il s'agit de contribuer à la cohésion sociale et de favoriser l'amélioration de la condition des plus démunis.

C'est important de se rappeler collectivement nos droits mais aussi nos devoirs.

N'oubliez pas que des générations avant nous se sont battues pour avoir ce droit de vote, je vous donne juste quelques dates :

- 1848 : suffrage universel masculin
- 1944 : droit de vote pour les femmes
- 1945 : droit de vote pour les militaires
- 1974 : les jeunes peuvent voter dès 18 ans (au lieu de 21 ans)
- 1992 : Les citoyens européens peuvent voter aux élections municipales et Européennes
- 1998 : Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office sur la liste électorale.

Je veux aussi vous rappeler que d'autres peuples dans le monde n'ont pas la chance de choisir leurs représentants, et subissent donc les choix politiques qu'on leur impose.

Après tous ces rappels, je vous donne rendez-vous à l'année prochaine pour les élections Européennes.

Vous venez de prendre connaissance de vos principaux droits et devoirs, liés à vos nouvelles responsabilités. Désormais informés, à vous d'exercer votre citoyenneté.

Vive la République ! vive la France

Je vous remercie. »

Appel à candidatures pour les commissions

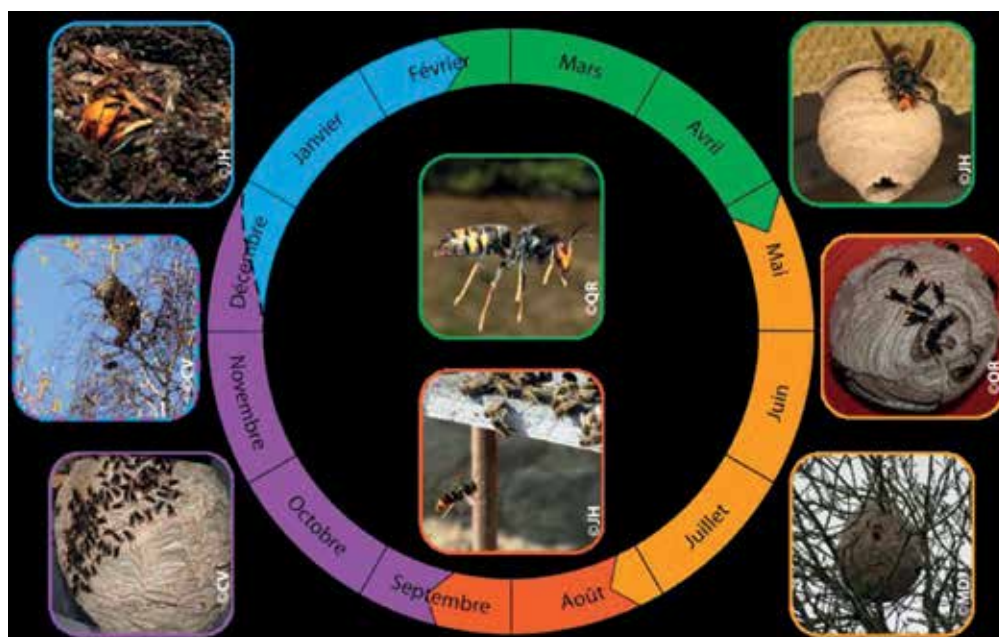
Lors de la séance du 22 avril 2014, le Conseil municipal a décidé la mise en place de 11 commissions, sous la présidence de Monsieur le Maire, ou par délégation d'un adjoint ou d'un conseiller délégué, composées de 4 conseillers de la majorité et d'un conseiller de la minorité. Compte tenu du taux de présence aux commissions, il est proposé de passer un nouvel appel à candidatures auprès des personnes non élues pour intégrer les 7 commissions suivantes :

- Vie scolaire
- Finances
- Culture
- Communication
- Environnement
- Enfance – Jeunesse – Sports
- Urbanisme

Chaque Plédranais volontaire pour y participer est invité à se faire connaître en mairie dès que possible.

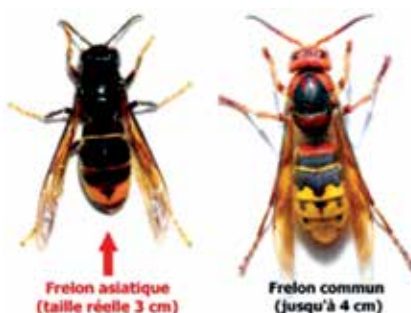
Attention au frelon asiatique

Face à la recrudescence du frelon asiatique, nous attirons votre attention sur ce prédateur qui détruit les ruches.



En cette période printanière, les fondatrices commencent la construction des nids primaires afin d'y pondre. C'est pourquoi, il est temps de préparer vos pièges afin de les capturer et d'éviter l'émergence des premières ouvrières. Dans une bouteille plastique, un mélange bière, vin blanc et sirop de fruits rouges est suffisant pour les attirer.

Nous vous demandons d'être particulièrement vigilants durant la période estivale lorsqu'il est le plus agressif.



A noter : La Collectivité ne prenant pas en charge les interventions sur le domaine privé, vous pouvez contacter le Secrétariat des Services Techniques qui vous dirigera vers des professionnels agréés, cela nous permettra également de recenser les différents nids sur le territoire communal.

Plan de déplacements urbains

Saint-Brieuc Armor Agglomération engage la révision de son Plan de Déplacements Urbains (PDU). Véritable outil de planification de la mobilité, le PDU doit permettre à l'Agglomération de répondre aux besoins de mobilité des habitants pour les 15 prochaines années.

Le programme d'actions prend forme. Après une phase de diagnostic sur le territoire, des séminaires sur les enjeux de mobilités... les actions prioritaires du futur plan de déplacements urbains se précisent. Rendez-vous mercredi 30 mai 18h à 20h à Plérin au Centre culturel Le Cap - Auditorium.

PROGRAMME DE LA SOIRÉE :

- rappel des différentes étapes du PDU,
- présentation de la stratégie retenue pour le futur PDU,
- restitution des principales actions,
- cocktail offert à l'issue de la réunion d'information.



Plan de déplacements urbains
LA MOBILITÉ DE DEMAIN
RESTITUTION DE LA DÉMARCHE

Réunion publique  

merc. 30 mai

de 18h à 20h
Centre culturel Le Cap
Auditorium
PLÉRIN

ouvert à tous & gratuit

 BUS : Ligne C - Arrêt Pré-Palais
COCKTAIL OFFERT à l'issue de la réunion

La terre, la mer, l'avenir en commun
📍📞🌐 saintbrieuc-armor-agglo.fr



Pour nous permettre de vous accueillir dans les meilleures conditions, nous vous remercions de confirmer votre inscription avant le mardi 22 mai à pdu@sbaa.fr ou à l'accueil de Saint-Brieuc Armor Agglomération
CONCERTATION PDU - 5 rue du 71^e RI - 22000 Saint-Brieuc.

La bactérie *Xylella fastidiosa*



Danger sanitaire de catégorie 1, cette bactérie de quarantaine, phytopathogène et très polyphage est réglementée au niveau européen : son introduction et sa dissémination sont interdites sur le territoire européen (Directive 2000/29/CE)



À ce jour, la bactérie compte parmi ses hôtes plus de 300 espèces végétales (60 familles botaniques différentes). Cependant, de nombreuses plantes hôtes ne développent pas de symptômes, mais peuvent jouer potentiellement le rôle de porteur sain.

Connue aux Etats-Unis depuis la fin du 19^{ème} siècle (maladie de Pierce sur vigne), elle est actuellement présente sur le territoire européen.

4 pays de l'UE affectés :

- Italie depuis 2013 (région des Pouilles)
- France depuis juillet 2015 (PACA et Corse)
- Allemagne depuis juin 2016
- Îles Baléares depuis novembre 2016
- Espagne (province d'Alicante) depuis juin 2017



Cet organisme nuisible est présent à la fois dans les organes aériens (feuilles, rameaux, fruits) et dans les racines. Les plus fortes concentrations bactériennes sont trouvées dans les pétioles et la nervure centrale des feuilles.

La bactérie est véhiculée par des insectes piqueurs-suceurs qui se nourrissent de la sève brute des végétaux. A ce jour, en France, une cinquantaine d'insectes sont considérés comme des vecteurs potentiels. Il s'agit des Cicadomorphes (les cicadelles, les cercopes, les aphrophores, ...).

Les symptômes

En obturant les vaisseaux ascendants de la plante (le xylème), la plante présente des symptômes de dessèchement brutal, brûlure foliaire, chlorose qui compliquent sa détection (confusion possibles avec la verticilliose, un stress hydrique, des carences, ...). Seule une analyse en laboratoire peut confirmer ou infirmer sa présence.

Parmi les végétaux hôtes en Europe figurent le polygale à feuilles de myrte, le laurier rose (photos ci-contre), l'olivier, la vigne, la lavande, le chêne liège, les *Prunus sp* (amandier, prunier, cerisier), ...

La liste européenne est consultable sur le site : https://ec.europa.eu/food/plant/plant_health_biosecurity/legislation/emergency_measures/xylella-fastidiosa/susceptible_en



Polygala myrtifolia

Il n'existe malheureusement pas d'autres moyens de lutte que la prévention :

- ⇒ Ne ramenez pas de végétaux lors de vos voyages à l'étranger,
- ⇒ Contrôlez l'origine des plantes achetées (Passport Phytosanitaire Européen),
- ⇒ Vérifiez leur état sanitaire, refusez les plantes suspectes,
- ⇒ Désinfectez vos outils de taille.



Nerium oleander
(Laurier rose)

En cas de suspicion, contacter immédiatement le SRAL Bretagne pour une inspection officielle. Assurez vous au préalable que la plante a été correctement arrosée (sans excès) et qu'elle fait partie des végétaux sensibles à *Xylella fastidiosa*.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) de Bretagne
15, avenue de Cucillé - 35 047 RENNES Cédex 9 - 02 99 28 21 33 - sral.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr
60, avenue du Baron Lacrosse - 29 850 GOUESNOU - 02 98 80 31 36 - srpv-brest.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

Quelques photos extraites du document intitulé

« Diagnostic de *Xylella fastidiosa* et risques de confusions » consultables sur le site :

http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/xylella_fastidiosa_symptomes_et_risques_de_confusions_biotiques_et_abiotiques_dgal-1.pdf



Brunissement foliaire à *Xylella fastidiosa* sur *Olea europaea*



et finalement Dépérissement



Brunissement foliaire à *Xylella fastidiosa* sur *Prunus amygdalus*



Xylella fastidiosa sur *Vitis vinifera*
Le non-aoûttement au niveau des nœuds est un symptôme spécifique qui doit fortement alerter.



taches chlorotiques typiques de *Xylella fastidiosa* sur *Citrus sinensis*



Brunissement à *Xylella fastidiosa* sur *Polygala myrtifolia*

Le promeneur du net, un animateur à l'écoute des jeunes sur la toile

Le dispositif « Promeneur du Net » vient d'une initiative suédoise développée il y a une dizaine d'années dont l'objectif est de proposer une continuité d'actions entre le monde physique et le monde numérique.

Le Promeneur du Net est un professionnel d'une structure jeunesse qui accompagne et échange sur Internet avec les jeunes de 13 à 25 ans sur leurs projets personnels ou associatifs, leurs orientations, sur des questionnements personnels, le tout dans la confidentialité.

A Plédran, c'est Philippe Guillou, responsable du Local Espace jeunes 11/17 ans, qui assure un accompagnement personnel et bienveillant sur les réseaux sociaux, disponible en cas de besoin grâce aux messageries instantanées.



Quand retrouver le Promeneur du Net sur la toile ?

Des permanences numériques sont assurées sur Facebook (et bientôt sur Instagram) **le mercredi de 17h à 18h30 et le vendredi de 18h30 à 20h**. Des rendez-vous peuvent également être pris sur d'autres heures ainsi qu'en réel à l'Espace Jeunes.

Infos pratiques sur Facebook : Philippe Promeneur du Net

Donner son sang, un acte citoyen

52 personnes se sont déplacées lors de la collecte de sang organisée par l'Etablissement Français du Sang sur le site Horizon le 30 mars 2018.

« La mobilisation n'est pas au rendez-vous » remarque le président des donateurs de sang de L'ANSE Jean-Marc Geyer « c'est le chiffre le plus bas que nous ayons à constater ». Néanmoins, Thérèse, Odile et Jean-Marc les bénévoles de l'association remercient tous les donateurs et invitent la population de Plédran et environs à venir encore plus nombreux à la prochaine collecte qui aura lieu **le samedi 26 mai 2018** de 9h à 14h sur le site Horizon.



PAS BESOIN D'ÊTRE UN SUPER HÉROS POUR SAUVER DES VIES, JE DONNE MON SANG

Le programme pour **mosaïk**



Samedi 2 juin, à partir de 14h, l'équipe de Mosaïk, lance une invitation à ses portes ouvertes.

Cette après-midi sera l'occasion de présenter les locaux, les animations, les actions menées au sein de la structure. Petits et grands passeront un moment agréable autour de différents jeux et animations.

PROGRAMMATION

Mercredi 30 mai : Après-midi conte avec René Wallior

René sort de sa malle toutes sortes d'objets, de sculptures pour narrer des contes africains

De 14h à 16h : 4€/pers.

30 places disponibles



Mercredi 6 juin : Atelier « Faites vos jeux »



Créez votre jeu de société

De 14h à 16h : gratuit

12 places disponibles

Mercredi 13 juin :

Sortie à la Fraiserie

De 14h à 16h : Gratuit

30 places disponibles



Mercredi 13 juin : Atelier adulte : peinture sur verre

De 14h à 16h : 4€/pers.

10 places disponibles



Mercredi 20 juin :

Barbecue du repas partagé

Pour clôturer cette délicieuse année, la brigade de l'atelier cuisine vous invite à leur barbecue !

À 12h30 : 4€/pers.

30 places disponibles



ATELIER JARDIN

Le printemps est là, apprenons à jardiner de façon naturelle : mercredi 6 juin, mercredi 13 juin et mercredi 27 juin. Tous ces temps ont lieu de 10h à 12h.



• **Horaires d'ouverture :** Lundi et mercredi de 8h30 à 16h30 ; mardi et jeudi de 8h30 à 18h. Et le vendredi de 8h30 à 12h30. Horaires d'ouverture pendant les vacances : du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30.

• **Informations :** Adhésion annuelle de 5 euros par famille.

• **Inscriptions :** Inscription obligatoire possible par téléphone ou par mail. Le paiement doit être complet au moment de l'activité. Prévenir une semaine avant l'activité en cas de désistement.

👤 Pôle Enfance et Famille

📍 6 rue des écoles
22960 PLEDRAN

☎ 02 96 42 24 70

✉ mosaik22@orange.fr

www.mosaikpledran.fr

SOIRÉE DÉBAT

Le mardi 12 juin à 20h au Pôle Enfance et Familles, soirée débat « sur les relations dans la fratrie ».

Conférencier : Monsieur Bocquenet, psychologue.

Entrée gratuite, s'adresse uniquement aux parents.

Informations à Mosaïk

Mosaïk est un lieu d'animation pour tous les Plédranais : il s'adresse à toutes les générations de la petite enfance aux personnes âgées, en passant par la famille, de toute origine sociale et culturelle.

L'association Mosaïk est un équipement de proximité financé par la Caisse d'Allocations Familiales et la ville de Plédran.

Elle participe au développement social local et mène des projets en concertation avec les acteurs locaux : habitants, associations et institutions. Son but est de répondre au mieux aux besoins des habitants en suscitant leur implication et en favorisant la mise en œuvre de leurs initiatives et participation.

Concours photo reporter 2018

La commission « Evènementiel et Valorisation du Patrimoine » lance de nouveau le concours photos 2018 exclusivement réservé aux plédranais(es). Les photos pourront être des lieux historiques, patrimoine bâti, non bâti, ancien ou récent, mais aussi des paysages de Plédran à différentes saisons de l'année ou toute autre suggestion...



Règlement :

1. Dépose des photos par voie numérique à l'adresse courriel suivante : spectacles@horizonpledran.com au plus tard le 30 juin 2018 avec obligation de mentionner le lieu de la prise de vue et les coordonnées précises de la personne ayant pris la photo (nom-prénom-adresse-n° de téléphone-courriel).

2. La commission Evènementiel et Valorisation du Patrimoine se réunira début juillet pour sélectionner et délibérer des 15 meilleures photos de l'année et leur attribuer un numéro. Celles-ci seront ensuite exposées durant les mois de juillet

et août en mairie. La dernière exposition aura lieu le samedi 8 septembre à la salle Horizon lors du forum des associations qui marquera la fin du concours.

3. Durant toute la durée de cette exposition, tous ceux qui le souhaitent pourront voter pour leur photo favorite et déposer le numéro choisi dans une urne prévue à cet effet. A l'issue du dépouillement par la commission organisatrice, le tableau ayant obtenu le plus grand nombre de voix sera déclaré vainqueur.

4. Les photos exposées pourront ensuite décorer les salles municipales ou être récupérées par leurs auteurs.

Une cérémonie de récompenses pour les lauréats aura lieu le samedi 15 septembre 2018 à 12h sur le site du Camp de Peran à l'issue de la randonnée patrimoine mise en place par la municipalité en collaboration avec l'association les Pousse-Cailloux dans le cadre des journées du patrimoine.

**A votre imagination...
sortez vos appareils photos...
et faites vos jeux...**

La chasse aux œufs du Comité des Fêtes : une vingtième édition réussie malgré une météo capricieuse

Un dimanche Pascal bien frisquet en ce 1^{er} avril 2018. Mais il en fallait bien plus pour décourager la centaine de bénévoles du comité des fêtes qui s'est dépensée sans compter pour contribuer à la réussite de ce millésime 2018. Une surprise les attendait, et ce n'était pas un poisson d'Avril, France 3 Ouest les honoraient en leur réservant un reportage télévisé le soir même. Quelle reconnaissance au Comité des Fêtes pour toutes ces années d'organisation.



Quelques milliers de fidèles participants se sont déplacés en nombre. Et dès 13h30, la grande marée humaine se mettait en place sur le parking du bois pour attendre le Top départ officiel de la Chasse aux Œufs de Pâques... souvent copiée mais jamais égalée. Qu'ils en soient tous ici remerciés.

Le grand vainqueur de cette 22^e édition est Frédéric Burlot qui est reparti chez lui à Pommerit-Le-Vicomte près de Guingamp avec la coquette somme de 1000 euros. Un grand merci à l'ensemble de nos partenaires, sans qui, une telle organisation ne pourrait avoir lieu, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles du comité des fêtes pour leur investissement.

Rendez-vous est donc donné le dimanche 21 avril 2019 pour une 23^e édition digne des précédentes. Un beau jour de Pâques en perspective... Chers amis chasseurs, à vos agendas !



Les gagnants de la chasse aux œufs :

- Œuf du Comité des Fêtes de 1000€ : M. Burlot Frédéric (Pommerit-Le-Vicomte)
- Œuf du Crédit Agricole de 200€ : Mme Julou Lina (Saint-Brieuc)
- Œuf Gaillard de 100€ : M. Chau Robert (Saint-Brieuc)
- Œuf « permis pas cher » de 100€ : M. Philippe (Saint-Brandan)

Des nouvelles de Coralie aux States

Feuilleton à suivre... Très belle fin d'études pour notre jeune Plédranaise en études de musique à Los Angeles, Coralie Hervé. Elle sort diplômée du Musicians Institute avec en prime « l'award de l'outstanding student » (c'est-à-dire major de promo dans le programme batterie).

Elle devait venir à Plédran en juin, mais les emplois du temps de ses deux groupes *Tarah Who ?* et *Charly & Faust* l'obligent à reporter sa venue ultérieurement. Elle est actuellement en tournée sur la côte ouest des Etats Unis, avec *Tarah who ?* et commence à gérer sa carrière professionnelle.



Vendredi 25 mai à 20h30

Durée : 1h30

Concert : *The Eight Killers by Blues Brothers*

Imaginez les 8 Killers (Chuck Berry, BB King, Vannellis...) interprétant "Everybody needs somebody", jouant Ray Charles, se battant avec des gangsters de Chicago. Une mise en scène énergique, des gags toutes les 30 minutes et les plus grands titres des Blues Brothers. Un show exceptionnel aux tons et aux couleurs de l'Amérique des années 1960-1970.

1^{ère} partie : Sunny Soul Gospel de l'Office Culturel de Trégueux (O.C.T.) sous la direction de Cathy Le Goff.

Tarif B : 23€ / 21€ / 18€ / 6€

Distribution : Podium Live Music Productions

Steph Nizz: saxophone / Vince Ray: trompette / Luk Parton: trombone, piano / Mister No: guitariste / Adrian Ed: basse / Ian Masse: batteur / Stan Mac Loyd et Al Toubs: chant



Vendredi 8 juin 2018 à 20h30

Durée : 1h

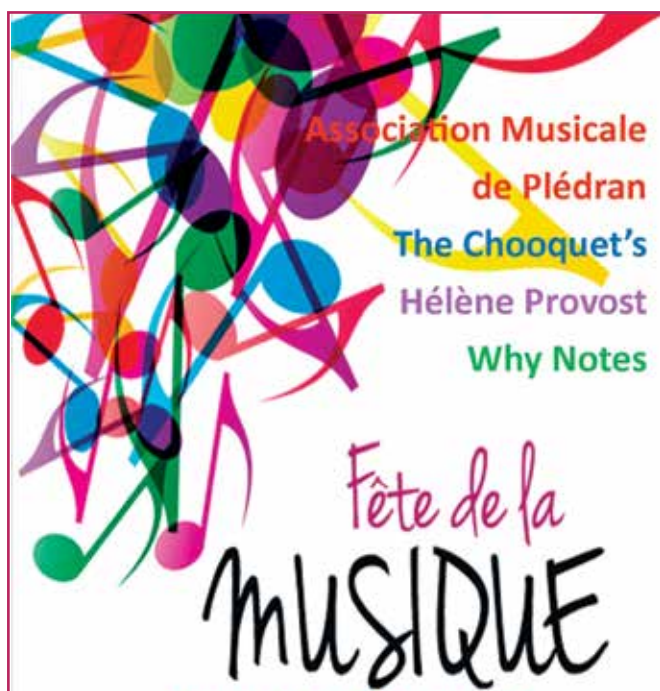
Concert hors les murs à la chapelle du Créac'h

Marthe Vassalo – « Les Chants du livre bleu »

Marthe Vassalo propose un programme entier de chansons issues des Musiques Bretonnes de Maurice Duhamel, interprétées en acoustique a cappella dans des lieux patrimoniaux et intimistes. Avec ce concert, l'artiste mène une double vie de grande voix de la musique bretonne et chanteuse classique, affirmant un attachement toujours plus fort au chant traditionnel solo. Pour les amoureux du chant a cappella par une voix d'exception.

Tarif E : 11,50€ / 10,50€ / 8,50€ / 6€

Distribution : Marthe Vassalo – Big Bravo Spectacles



Vendredi 22 juin à partir de 19h

Fête de la Musique - Place de la Mairie

GRATUIT

BUVETTE ET RESTAURATION ASSURÉES PAR L'ASSOCIATION MUSICALE DE PLEDRAN

Pour célébrer l'arrivée de l'été et la musique, des artistes vont se succéder sur la Place de la Mairie.

Au programme, les jeunes musiciens et chanteurs de l'association musicale de Plédran. Puis seront programmés la talentueuse Hélène Provost et son fidèle compagnon, « Le Gros » (accordéon), un trio de chanteuses et le groupe Why Notes qui avait déjà fait sensation l'année passée !



Amicale Laïque

Fête des Ecoles le dimanche 3 juin

Traditionnel rendez-vous des familles avant les vacances, le dimanche 3 juin, l'Amicale Laïque des Ecoles Publiques de Plédran donne rendez-vous à tous les Plédranais pour la Fête des Ecoles, sur le site Horizon.

Concours de boules, nombreux stands de jeux, roue de la fortune, structure gonflable pour les enfants, tirage au sort de la tombola (tickets encore en vente). Les enfants des écoles présenteront également les chants ou danses préparés pour l'occasion, à partir de 11h30. Une journée de détente ouverte à tous. Entrée gratuite.



A SAVOIR

Restauration et buvettes sur place.

Repas le midi (sur réservation) : melon – grillades frites – dessert-café, 6 euros/adulte, 4 euros/enfant.

Contact, infos et réservation pour le repas : 06 17 83 02 06.

Les Plédranais à la neige !

Cinquante petits Plédranais ont goûté aux joies de la montagne, début mars, au cours d'un séjour d'une semaine à la station d'Ascou Pailhères dans les Pyrénées, à 1500 mètres d'altitude.

L'Amicale Laïque et sa Présidente Noémie Hinault ont décidé de proposer pour la première fois ce séjour à la neige aux enfants des familles adhérentes à l'Amicale. Proposition qui a trouvé son public dans les familles puisque les 50 places dans le car ont vite été remplies.

Sur place, les petits Plédranais étaient logés au pied des pistes, avec un domaine skiable de 17 pistes, 7 remontées mécaniques, un télésiège, une piste école, une piste de luge. Au menu de la semaine, des activités sportives (cours de ski avec moniteurs), découverte du milieu (sorties à thèmes, ateliers pédagogiques), soirée contes...

Le tout encadré par la Ligue de l'Enseignement, organisme national agréé, habitué de ce type de séjour et partenaire de l'Amicale Laïque de Plédran pour ce projet.



Carton plein pour le Loto de l'Amicale

Salle Horizon et parking affichaient complet pour le loto organisé par l'Amicale Laïque ce dimanche 15 avril.



L'animation assurée par Jacky, la star costarmoricaine du loto et les 3 600€ de lots à se partager ont attiré 440 joueurs pour cette après-midi de jeu. Un effort de concentration bien récompensé pour certains, tel ce couple qui est reparti avec 450€ de gains, gagnés en deux cartons.

Pour la plus grosse récompense, le bon d'achat de 500€, trois joueurs dont une Plédranaise, ont complété leur carton gagnant en même temps, et se sont donc partagé les gains.

Belle journée également pour les bénévoles, qui ont vu leur investissement récompensé par une affluence bienvenue.

Association musicale

Soirée concert et repas le samedi 24 mars

Concert de chorale dimanche 25 mars

Vif succès pour la trentaine de musiciens qui ont joué de leur talent sur scène en interprétant des morceaux de Claudio Capéo, Oasis, Indochine, Debussy... le plus souvent en petits ensembles (piano, guitare, batterie et chant).

Une bonne centaine de personnes est ensuite restée manger au repas convivial animé par nos élèves accordéonistes, rejoint par quelques anciens élèves et musiciens du cercle de la Méaugon pour des danses bretonnes qui ont ravi les petits et les grands.

Le lendemain, dimanche 25 mars, c'était au tour de la chorale « La chanterelle » qui avait invité la chorale de Quintin « les tisseurs de notes » à se produire en l'église de Plédran : airs d'opéras, comédie musicale, chansons françaises... devant un public venu aussi en nombre les encourager.



Soirée Rock en stock samedi 7 avril à Languieux



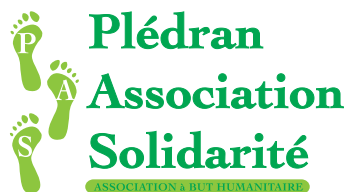
Samedi 7 avril, les deux groupes ados de musique actuelle encadré par Walter Français ont participé à la 4e édition du projet « Rock en stock » à Languieux. Réinterprétation de « Je joue de la musique » de Calogéro pour les plus jeunes et « Resistance » de Muse et « Numb » de Linkin Park pour les grand ados. Belle soirée de musiques actuelles de qualité et de partage.

Le public a investi la salle du Grand Large au-delà de nos espérances, faisant vibrer nos cordes sensibles et les murs du Grand Pré !

Rendez-vous l'année prochaine à Plédran pour la 5^e édition le 30 mars 2019.

Autres rendez-vous

Venez nombreux **samedi 2 juin** à partir de 18h30 pour notre spectacle de fin d'année à la salle des Coteaux. Nous ouvrirons nos portes le **mercredi 20 juin** de 17h à 19h pour des renseignements et inscriptions de l'année scolaire 2018/2019. Nous serons présents en 1^{ère} partie de la fête de la musique de Plédran le **vendredi 22 juin**.



solidaire avec les enfants des pays de l'Est

Le Plédranais Baptiste Blévin et deux de ses amis, Kévin et Grégoire, tous trois étudiants, partiront cet été, du 28 juillet au 19 août, pour un raid humanitaire en Europe de l'Est, dans le cadre d'Europ'Raid (250 équipages au départ). Un défi que le trio s'est lancé et qui va joindre l'utile à l'agréable, puisqu'ils vont visiter des écoles au fil de leur périple, et distribuer aux écoliers de Bosnie, Serbie, Roumanie ou encore de Bulgarie, des fournitures scolaires. Pendant 23 jours, les trois copains, vont parcourir 10 000 km, à travers vingt pays différents, à bord d'une Peugeot 205. Ils ont créé leur propre association appelée Human'Raid, pour mener à bien leur projet.

L'association Plédran Association Solidarité va aider ces jeunes à réaliser leur aventure. Elle vient de remettre, le samedi 7 avril, des cahiers, crayons, clas-

seurs, pochettes et diverses affaires scolaires, pour un montant total de 100€.

« Cela fait partie de nos actions ponctuelles que nous réalisons tout au long de l'année. L'initiative d'aujourd'hui fait suite à un appel lancé par ces jeunes aventuriers », fait remarquer le président de PAS, Gérard Rault.

Pour mener à bien leur projet, le budget va s'élever à 5 300€. Des dons sont possibles, mais également des fournitures scolaires et médicales pour enfants sont encore les bienvenues. « L'objectif étant de boucler notre objectif, sachant que



nous partons avec 100 kg de fournitures scolaires dans le coffre de notre 205 », précise Baptiste Blévin.

Contact :
mail : humanraid2018@gmail.com
tél. 06 87 72 25 48.

Ecole de l'Hôpital Quessoy week-end de la boule et kermesse les 26 et 27 mai

Concours de boules

- Samedi 26 mai - 14H30 : doublettes
- Dimanche 27 mai - 9H30 : pen eus pen / 14h30 : doublettes Prix et paniers garnis. Buvette, petite restauration.

Kermesse le dimanche AVEC REPAS GRILLADES le midi

Repas grillades à partir de 12h sous chapiteau (12€ pour les adultes, 5€ pour les enfants).

Réservations et renseignements : 06.20.76.06.03 ou amicalelaïque.hopitalquessoy@gmail.com

Buvette, petite restauration, jeux, stands enfants et adultes, tombola avec nombreux lots et bons d'achats. Venez nombreux, en famille et entre amis, partager un moment de convivialité.

Site : l'ensemble du week-end se déroule à l'Hôpital Quessoy sur le terrain derrière l'école.

Organisé par l'amicale laïque de l'Hôpital.



Plédran Vide-Grenier 24 juin 2018

Réservations par e-mail ou téléphone :

uca-pledran@orange.fr
06.68.98.83.44

2€ le mètre linéaire sans table
5€ le mètre linéaire avec table

Restauration sur place

Face au carrefour market

Le mot de la Minorité

Point de vue sur le budget 2018

Ce mois-ci nous vous proposons de prendre connaissance de notre expression au conseil municipal du 27 mars, relative au budget primitif de 2018.

Dans la forme, il ressemble beaucoup aux précédentes éditions quant à l'entrée en matière et à la présentation des états financiers.

Sur le fond : les dépenses en personnel augmentent, ce qui ne nous surprend pas, compte tenu du GVT (glissement, vieillesse et technicité) et des remplacements nécessaires, mais aussi parce qu'un poste de policier municipal a été créé. Cette dépense par contre n'était pas pour nous, indispensable dans ce champ d'activité mais aurait été plus judicieuse dans le champ de l'éducation et de la jeunesse. Quant aux remplacements pour maladie, il semblerait même qu'ils ne soient pas à la hauteur des attentes des services, ce qui est préjudiciable à la qualité de travail des agents.

La baisse des dotations d'Etat, toujours mise en avant, est certes, dans leur forme ancienne, une réalité, mais comme la Majorité l'a souligné, la DSR -Dotation de Solidarité Rurale- et la DNP -Dotation Nationale de Compensation- comblent cette baisse. Il n'y a donc pas péril en la demeure !

Par ailleurs, d'autres recettes des services et d'atténuation de charges plus élevées sur ce nouveau budget, font qu'au final le montant total des recettes est en légère augmentation. Et c'est ce qui importe le plus pour la gestion communale car c'est la référence pour fonctionner et investir dans la commune.

D'autre part, après avoir raillé les prises de position sur l'emprunt nécessaire à certains investissements comme nous le préconisons, à savoir dans des conditions bien établies :

- Avec une capacité de remboursement assurée.
- Avec un délai de désendettement faible,- pour rappel, il était de 5 ans en 2014-, et considéré dangereux pour les finances communales quand il atteint 10 ans.

- Avec des taux d'intérêt faible comme ils existent depuis plusieurs années.

La Majorité préconise désormais aussi cette gestion. Le fait d'être aux commandes a-t-il engendré une autre manière d'appréhender la gestion ou s'agissait-il d'une posture purement politicienne ?

Par contre, bien qu'étant toujours en accord avec ce mode de financement pour les investissements lourds, il nous semble que contracter l'emprunt, à ce stade d'avancement du projet de restaurant, et au vu des réserves financières présentées, soit bien prématuré.

Compte tenu de ces éléments d'analyse, nous nous sommes abstenus sur ce budget, dans la mesure où nous sommes en accord avec certains investissements comme le restaurant scolaire mais pas avec la taille trop importante de l'UPC ni avec d'autres dépenses trop onéreuses comme la maison des associations, les caméras aux ronds-points...

Le mot de la Majorité

Les élus à la rencontre de leurs concitoyens

Habituellement, les permanences que tiennent les élus en mairie, permettent aux Plédranais de les consulter sur les sujets concernant leurs délégations. Cela dit, L'éveil de la nature, le fleurissement naissant dans les jardins et le renouveau de la végétation, sont un véritable appel à sortir et se rencontrer sous les rayons du soleil de printemps. A l'heure ou paraîtra ce bulletin municipal, des visites de quartiers auront déjà eu lieu dans les secteurs de la Ville au Bourg, le Madray et la Touche Jaguay notamment. Ces rencontres permettent un contact direct et informel entre élus et habitants sur tous sujets relatifs à leurs quartiers et leur cadre de vie.

Bien entendu, ces visites sont ouvertes à tous les habitants de toutes générations et nous souhaitons d'ailleurs lancer ici un appel aux jeunes de la commune, à profiter de ces visites de quartiers pour venir nous rencontrer et échanger avec nous sur les sujets qui les préoccupent, que ce soient leurs projets d'avenir, leurs interrogations sur leur orientation future, leur formation professionnelle ou en étude supérieure. Les élus, outre une oreille attentive, peuvent aussi être de bons relais vers les différentes instances de l'agglomération pouvant apporter des réponses à ces questions.

Le samedi 2 juin, les points de rendez-vous sont prévus Rue Eric Tabarly dans le lotissement du Clos St Nicolas, rue du Challonge et rue du Menhir. Cette zone

géographique communale est en pleine évolution avec notamment la construction du futur restaurant scolaire et la maison des associations, sans oublier le lotissement sénior. Ce sera donc l'occasion d'échanger sur l'ensemble de ces projets et répondre à vos questions.

Nous avons également remarqué que ces rencontres ont parfois d'autres vertus, notamment celle de provoquer du lien social entre voisins. C'est donc avec grand plaisir que nous vous rencontrerons prochainement, et en attendant nous vous souhaitons à toutes et tous de bien démarrer cette nouvelle saison de printemps.

■ ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MAURICE

C'est la fête des 100 jours en CP

Tous les jours depuis le début de l'année scolaire un rituel de numération est proposé aux élèves de CP. Il consiste à dénombrer les jours de classe afin de comprendre la formation des nombres à partir de l'unité. Chaque élève a également préparé à la maison au quotidien « une collection de 100 » qu'il a pu présenter à ses camarades le jour de la fête des 100 jours. Les productions étaient toutes très variées et présentées de façon personnalisée. L'ensemble des élèves de l'école a ensuite été convié à visiter « l'exposition des 100 jours » installée dans une salle de l'école.



Cross

Le vendredi 20 avril sous un soleil resplendissant et tellement attendu, les élèves de l'école ont eu le plaisir d'accueillir dans le bois deux classes de l'école Chanteclair de Tréguieux et deux autres classes de l'école de Saint-René Hillion. Les élèves se sont élancés sur les chemins du bois afin de réaliser une course d'endurance sur un temps plus ou moins loin selon la catégorie. De nombreux parents s'étaient postés tout au long du parcours, certains téméraires avaient même accepté de courir avec les enfants. A l'arrivée...pas de gagnant ni de perdant juste des sourires et des joues rougies par l'effort !



Les premiers secours

Depuis le mois de mars, les élèves de maternelle de l'école Saint-Maurice ont travaillé sur les premiers secours. Ils ont appris à reconnaître les différents dangers de l'école et de la maison ainsi qu'à donner l'alerte en cas de danger. Afin de clôturer cette découverte, ils ont participé à des ateliers organisés par Groupama où ils ont pu réinvestir tout le travail réalisé durant cette période.

Visite à Saint-Ilan

Les élèves de la classe de moyenne et grande section de Roselyne Pécheux ont eu le privilège de se rendre au lycée horticole de Saint-Ilan, à Languieux. Par ateliers, ils ont confectionné des jardinières de fleurs, de légumes et plantes aromatiques et de semis de graines.

Une visite des serres a été programmée pour découvrir les plants de fleurs, les tomates et les fraises. De retour à l'école, les jardinières servent à décorer la cour de la maternelle.



Inscriptions

Pour toutes les familles n'ayant pas pu se déplacer lors des Portes Ouvertes du samedi 7 avril nous rappelons que les inscriptions à l'école sont encore possibles. N'hésitez pas à prendre contact si votre enfant est né en 2016, il est souhaitable de faire l'inscription dès maintenant même s'il ne fréquentera l'école qu'en cours d'année scolaire 2018/2019. Cela nous permet de mieux anticiper la rentrée et ainsi d'améliorer la qualité de l'accueil de chaque enfant.

Pour prendre rendez-vous avec Mme Le Guern, Chef d'établissement, vous pouvez utiliser le mail ogec.saintmaurice@orange.fr ou téléphoner au 02 96 42 24 89 (de préférence le vendredi jour de décharge de direction ou le soir après 16h30).

■ GROUPE SCOLAIRE MAURICE-ET-MARIA-LETONTURIER

Visite chez les pompiers

La sortie « pompiers » était particulièrement attendue par les élèves de grande section qui étaient impatients de visiter la caserne. Les enfants sont partis en bus, par un bel après-midi printanier, visiter la caserne des pompiers du Perray à Trégueux.

Accueillis par de vrais pompiers en tenue, ils ont découvert la réalité d'un centre de secours. Ils ont essayé les casques et sont montés dans les camions d'intervention et les différents véhicules du centre de secours. Ils n'ont même pas été effrayés par la sirène et ont observé avec attention les matériels de désincarcération, d'extinction et de secours. Les pompiers, qui ont fait visiter la caserne, ont expliqué leur métier avec beaucoup de passion, ce qui a rendu la visite très intéressante aussi bien pour les petits que pour les adultes accompagnateurs.



Future pompier ?



Le groupe à la caserne.



Un casque sur la tête.

Ecole maternelle publique : les inscriptions

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2018, la directrice de l'école, Madame Le Guet, demande aux parents qui souhaitent scolariser leurs enfants en maternelle, au cours de l'année scolaire 2018 / 2019, de prendre contact avec l'école dès que possible.
Tél : 02.96.42.26.33.

Tous les enfants nés en 2016 peuvent être inscrits pour la rentrée prochaine.

Portes ouvertes à l'école maternelle et en CP

Le samedi 2 juin 2018, de 9h30 à 12h30, la maternelle du groupe scolaire « Maurice et Maria Letonturier », ainsi que la classe de CP, ouvrira ses portes. Cette matinée a pour but de faire connaître, aux nouveaux et futurs parents, les locaux et le fonctionnement de l'école, par le biais de visites des classes, d'expositions de photos et de films. Ce sera aussi l'occasion de discuter avec l'équipe éducative des divers projets pédagogiques.

Ce même jour, les enseignantes des classes de CP accueilleront les nouveaux parents dont les enfants feront leur rentrée au CP.

ÉCOLE DES COTEAUX

Rencontre Kin-ball

Dans le cadre du projet sportif de la classe, les élèves de CE2/CM1/CM2 sont allés à Plaine-Haute pour participer à une rencontre kin-ball, organisée par l'USEP des Côtes d'Armor, afin de s'opposer aux élèves de Plaine-Haute et du Sépulcre.

Le sport KIN-BALL® est un jeu collectif mixte venu du Canada. Il a été réglementé en 1988 au Québec, puis s'est développé au Japon, aux Etats-Unis avant d'arriver en Europe, d'abord en Allemagne et en Belgique avant de rejoindre nos contrées.

C'est un sport collectif où trois équipes de quatre joueurs se rencontrent en même temps sur un terrain carré de 21 mètres de côté maximum, soit environ la moitié d'un terrain de handball. La balle utilisée est relativement légère compte tenu de sa taille : elle a un diamètre de 1m22 et elle pèse à peine 1 kilogramme ! Elle n'est jamais tenue, elle est à tout moment portée.

Bravo à l'ensemble des élèves pour leur motivation et leur esprit sportif tout au long de la matinée !



Kit rugby

Dans le cadre du partenariat entre l'USEP (association à laquelle sont inscrites 3 classes de l'école) et la Fédération Française de Rugby, un kit a été remis aux élèves de la classe de CE2/CM1/CM2 par Frédéric Jacq, représentant de la FFR. Ce sac contient des chasubles, des plots et des ballons de rugby. Nous allons donc maintenant pouvoir nous entraîner pour préparer la rencontre « balle ovale » organisée par l'USEP et qui aura lieu à la fin du mois de mai.

Un merci également à Jean-Claude Lanoë (Président de l'USEP22) et Arnaud Stéphan (délégué départemental USEP) qui étaient présents le jour de la remise du kit.



La Note Magique

Le jeudi 22 février, les élèves de la classe de CE1-CE2 de l'école des Coteaux ont assisté au spectacle « La note magique » à la salle du Grand Pré à Langueux. Ce conte musical dansé et chanté les a fait voyager aux côtés de Samba, un petit garçon passionné de musique, en Espagne, en Algérie et au Mali aux sons des instruments de ces pays. Les élèves ont beaucoup apprécié ce spectacle interactif et sont repartis en chantant ! Merci à l'Amicale Laïque qui a financé cette sortie.

A la découverte du son

Mardi 10 avril, la classe de petite et moyenne section de l'école des Coteaux s'est rendue au centre de découverte du son de Cavan pour clôturer son travail sur la musique et les instruments. Les élèves ont découvert de drôles de façons de faire des sons avec des objets de la nature et de récupération. L'après-midi, ils ont pu observer et utiliser des instruments variés.



DIVERS

■ Vente de cordes de bois constituées essentiellement de chêne qui est très sec, coupe 50cm. Le prix de la corde est de 190€ non livrée. Possibilité de débattre du prix si achat de 5 cordes et plus.

Tél. 06 06 47 98 00.

■ Vend bocaux conserves Le parfait : 50 bocaux de 1 litre à 0,50€ pièce.

Tél. 06 20 11 82 01 aux heures des repas.

LE MARCHÉ du samedi matin

Plédran accueille chaque samedi un marché hebdomadaire place de la Mairie. Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.



Votre agenda

Mai

- **Le 21** : Concours de Boules - FNACA au bois
- **Le 22** : Journée Amitié - Association Amitié et Loisirs - Salle des Coteaux
- **Le 25** : The Eight Killers by Blues Brothers - Horizon
- **Le 26** : Don du sang - Horizon
- **Le 26** : Théâtre - Pledr'en Scène - Horizon
- **Le 29** : Goûter - Association Amitié et Loisirs - Louis Guilloux

Juin

- **Le 3** : Fête des Ecoles - Amicale Laïque - Horizon
- **Le 8** : Marthe VASSALLO, chapelle du Créac'h
- **Le 12** : Goûter - Association Amitié et Loisirs - Salle des Coteaux
- **Du 15 au 16** : Gala de Danse - Pledr'En Danse - Horizon
- **Le 16** : Repas - Quartier de Saint Volon
- **Le 16** : Moules Frites - Mini-Navigateurs - Salle des Coteaux
- **Du 22 au 23** : Gala de Danse - Pledr'En Danse - Horizon
- **Le 22** : Grillade à la Noë Récan - FNACA
- **Le 26** : Goûter - Association Amitié et Loisirs - Louis Guilloux



Association Musicale
de Plédran

The Chooquet's

Hélène Provost

Why Notes

Fête de la

MUSIQUE

VENDREDI 22 JUIN

A PARTIR DE 19H

PLACE DE LA MAIRIE

Buvette et restauration sur place

par l'association musicale de Plédran

Horizon
PLEDRAN

ville de
Plédran
COTES D'ARMOR